

ORDRE DES PHARMACIENS DE TUNISIE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE

CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

**RAPPORT MORAL
RAPPORT FINANCIER**

**Exercice 2013 - 2014
Mandat 2011 - 2014**

“Golden Tulip - El Mechtel”

Tunis - 21 Juin 2014

Adresse du CNOP : Maison du Pharmacien 56 Rue Ibn Charaf 1082 Tunis-Belvédère

Tél : 71 795 722 / Fax : 71 790 847

Site Web : www.cnopt.tn / e-mail : conseil.national@planet.tn

Assemblée Générale Ordinaire

Assemblée Générale Elective

21 Juin 2014

Rapport Moral

Rapport Financier

Exercice 2013 - 2014

Mandat 2011 - 2014

Hotel « Golden Tulip » El Mechtel - Tunis

www.cnopt.tn

Préambule

L'ordre des pharmaciens groupe obligatoirement tous les pharmaciens habilités à exercer leur art en Tunisie. L'ordre a pour objet :

- 1 - de veiller au maintien des principes de moralité, de probité et de dévouement indispensables à l'exercice de la profession et du respect par ses membres, des devoirs professionnels et du code de déontologie*
- 2 - d'assurer la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession pharmaceutique*
- 3 - de représenter et de défendre les intérêts moraux des pharmaciens*
- 4 - de faire respecter les prix, déceler et signaler les contrevenants*
- 5 - d'organiser toutes œuvres d'entraide et de retraite pour ses membres*
- 6 - de promouvoir et d'encourager la recherche scientifique et l'industrie pharmaceutique*

قائمة الصيادلة الذين وافاهم الأجل خلال الفترة الممتدة

غرة جوان 2013 - 31 ماي 2014

Une pensée pour nos confrères disparus

<i>Mohamed Naceur Gara :</i>	<i>Pharmacien d'Officine à Nabeul</i>
<i>Hafsia Chebbi :</i>	<i>Pharmacienne retraitée</i>
<i>Gaddour Souii :</i>	<i>Pharmacien d'Officine à Nefza</i>
<i>Rachid Boujema :</i>	<i>Pharmacien Gérant à UNIPHAR Tunis</i>
<i>Ahmed Ajroud :</i>	<i>Pharmacien d'Officine à Mezzouna</i>
<i>Cherifa Maamer ép. Nasfi :</i>	<i>Pharmacien Biologiste à Tunis</i>
<i>Hakim Jaibi :</i>	<i>Pharmacien</i>
<i>Faied Mekki :</i>	<i>Pharmacien Biologiste à El Ouardia Tunis</i>

تغمدهم الله برحمته الواسعة إن لله و إنا إليه راجعون

**COMPOSITION DU CONSEIL NATIONAL
DE L'ORDRE DES PHARMACIENS**

<i>Président</i>	ABDALLAH JALEL
<i>Vice-président</i>	NEJIB EL OUED
<i>Secrétaire Général</i>	ABDERRAZEK HEDHILI
<i>Secrétaire Général Adjoint</i>	DALENDI BENNOUR
<i>Trésorier</i>	CHEDLY FENDRI
<i>Trésorier Adjoint</i>	KAIS BEN YOUSSEF
<i>Assesseurs</i>	MAHA BOUSNINA
	ABDELAZIZ FERIANI
	MOHAMED GARA
	HAMADI MZID
	KHALIL BEN ABDALLAH

SOMMAIRE

Le mot du président

1/ Activités du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens

- 1.1 Réunions officielles
 - Inscriptions au tableau de l'ordre
 - Créations d'officines
 - Transferts d'officines
 - Acquisitions d'officines
 - Réaménagements d'officines
 - Assistanat en officine
 - Gérances d'Officines
 - Créations de laboratoires d'analyses médicales
- 1.2 Conseil de Discipline

2/ Relations Conseil National - Conseils Régionaux

- 2.1 Réunions officielles Conseil National - Présidents des Conseils Régionaux
- 2.2 Réunions officielles Conseil National - Membres des Conseils Régionaux
- 2.3 Participation du Conseil National aux Journées des Conseils Régionaux
- 2.4 Participation du Conseil National aux Assemblées Générales des Conseils Régionaux
- 2.5 Acquisition de nouveaux sièges des Conseils Régionaux

3/ Relation avec le Ministère de la Santé

- 3.1 Réunions avec le Ministre de la Santé
- 3.2 Réunions avec la Direction de la Pharmacie et du Médicament
- 3.3 Réunions avec la Direction de l'Inspection Pharmaceutique
- 3.4 Participation au Dialogue Sociétal
- 3.5 Participation aux différentes Commissions du Ministère de la Santé

4/ Officine

5/ Répartition en gros

6/ Pharmacie Hospitalière

7/ Biologie

8/ Relation Conseil National – Faculté de Pharmacie

9/ Formation du personnel de l'officine

10/ Autres Activités

10.1 A l'échelle Nationale

- Rencontre avec le Président de la République
- Participation à la 16^{ème} journée de la Société des Sciences Pharmaceutiques
- Participation au Salon de la Mère et de l'Enfant
- Participation au Forum de l'Association Tunisienne des Etudiants en Pharmacie
- Participation au Forum 3 CUP
- STBC 2014
- Journée mondiale du diabète

10.2 A l'échelle Internationale

- Adhésion à l'IOPA
- CIOPF
- JIB
- Journée de l'Ordre des pharmaciens de la Côte d'Ivoire

11/ Faits Marquants

- Nouveau Site du Conseil National
- Logo du Conseil National et caducée de l'officine
- Haut Comité de la Formation Pharmaceutique Continue
- Projet d'extension du siège de l'ordre

12/ Bilan de l'exercice du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens 2011-2014

13/ Rapport financier

14/ Annexes

بسم الله الرحمن الرحيم

حضرات الزميلات والزملاء،

باسمي وباسم كافة أعضاء المجلس الوطني لهيئة الصيادلة، أرحب بكم وأشكركم على تلبية الدعوة لحضور فعاليات الجلسة العامة العادية الثالثة لمجلسكم والتي ستليها الجلسة العامة الانتخابية.

حضرات الزميلات والزملاء،

إن الوضع السياسي والاجتماعي المتقلب الذي عاشته بلادنا في الفترة الأخيرة حتم علينا التحلي بالحكمة والهدوء دون التخاذل أو السهو على تطبيق القانون حماية لمهنتنا من الانزلاق إلى انفلات كارثي.

سيقع عرض التقرير الأدبي لما قام به المجلس طيلة الفترة الأخيرة (مدة سنة) وأتمنى أن يكون تقييم هذا العمل موضوعياً دون مغالاة ولا إطراء وتكون هذه الجلسة العامة فرصة لمساهمة كل منا من موقعه في إبداء الرأي للتقدم بمهنتنا والرفع بها في المحافل الوطنية والدولية.

والسلام عليكم ورحمة الله وبركاته.

1/ Activités du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens

Les activités présentées couvrent la période allant du 1^{er} Juin 2013 au 31 Mai 2014

1.1 Réunions officielles

Conformément à la loi et dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens a tenu 17 réunions officielles au cours desquelles il a statué sur les dossiers suivants :

Le Conseil National a accordé un avis favorable à :

- 260 Demandes d'inscription au tableau de l'ordre
- 29 Demandes de Création d'officine de catégorie A
- 10 Demandes de Création d'officine de catégorie B
- 21 Demandes de Transfert d'officine de catégorie A
- 4 Demandes de Transfert d'officine de catégorie B
- 38 Demandes d'acquisition d'officine dont une sous forme de Société
- 1 Demande de Réaménagement d'officine
- 20 Demandes d'Assistanat en officine
- 21 Demandes de Gérance d'officine
 - * 1 avis défavorable à une demande de transfert d'une officine de catégorie A
 - * 1 avis défavorable à une demande pour la gérance d'une officine de catégorie A
- Créations de laboratoires d'analyses Médicales : 13

Nous constatons une augmentation du nombre de laboratoires créés par des confrères biologistes médecin.

1.2 Conseil de discipline

Les dossiers disciplinaires font suite à un manquement par les confrères aux devoirs professionnels et au code de déontologie.

Il est à signaler que lors du dépôt d'une plainte par un confrère ou même par un citoyen, le conseil national transmet généralement le dossier au conseil régional territorialement compétent afin d'enquêter sur l'affaire et d'essayer de résoudre le problème à l'amiable. Certains dossiers sont traités directement par le Conseil National surtout quand il s'agit de récidive.

Le Conseil National a siégé à 4 reprises sur décision du Président du Conseil National.

Date	Nbre de Ph. Traduits	Faute Professionnelle commise	Sanction
13/11/2013	1	Non respect des Horaires	Pharmacien Absent reporté
	1	Non respect des Horaires	Avertissement
24/12/2013	1	Non respect des Horaires	Fermeture une année (pharmacien Absent)
	1	Non respect des Horaires	Pharmacien Absent reporté
05/02/2014	1	Non respect des Horaires	Avertissement
	1	Non respect des Horaires	Avertissement
	1	Non respect des Horaires	Avertissement
	1	Non respect des Horaires	Avertissement
	1	Non respect des Horaires	Fermeture 3 mois
13/05/2014	1	Non respect des Horaires	Avertissement

2/ Relation Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens - Conseils Régionaux

2.1 Réunions Officielles Conseil National - Présidents des Conseils Régionaux

Les présidents des Conseils Régionaux ont assisté à 4 réunions officielles du Conseil National.

Ces réunions ont porté principalement sur les sujets suivants :

- Calendrier d'organisation des journées pharmaceutiques régionales et choix des thèmes
- Espaces de parapharmacie
- Formation des techniciens préparateurs et stage des injections
- Formation à distance des collaborateurs en officine
- Implantation d'enseignes lumineuses non réglementaires
- Horaires intermédiaires de fermeture et d'ouverture des officines de jour
- Evaluation des Journées Régionales
- Evaluation de la Journée Mondiale du diabète
- Participation à l'élaboration du règlement de fonctionnement du HCFPC
- Tours de garde - Jours fériés-Horaire Ramadan

2.2 Réunions Conseil National - Membres des Conseils Régionaux

Convaincu de l'importance de la concertation et de l'échange de points de vue avec les conseils régionaux et de leur implication dans la réflexion, le Conseil National a réuni à deux reprises tous les membres ordinaires régionaux. C'était l'occasion pour évaluer la relation mutuelle mais également pour s'exprimer sur plusieurs sujets intéressant l'exercice ordinaire tels que :

- La circulation de l'information entre le Conseil National et les Conseils Régionaux
- Les dossiers de la parapharmacie (nécessité d'une réglementation)
- La formation des employés des officines par certains laboratoires
- Le code de déontologie
- Le suivi des assises de la pharmacie

2.3 Participation du Conseil National aux journées des Conseils Régionaux

Le Conseil National a participé à toutes les manifestations organisées par les différents conseils régionaux.

Nous saluons à ce propos tous les efforts consentis par ces derniers afin de promouvoir la formation continue ciblée en traitant des thèmes ayant un impact sur l'exercice quotidien du pharmacien tels que :

- La prise en charge des insuffisants rénaux chroniques
- Les plantes toxiques
- Les dispositifs médicaux
- Le pharmacien et la gériatrie
- La para pharmacie

D'autre part le Conseil National encourage toute action visant une ouverture de la profession sur la société civile tels que

- Le partenariat du Conseil Régional de l'Ariana avec :
 - * l'Office National de la Famille et de la Population
 - * l'Agence de Formation Professionnelle de Bizerte
- La collaboration du Conseil Régional du Centre avec les Conseils Régionaux des Ordres des Médecins et des Médecins Dentistes

2.4 Participation aux Assemblées Générales des Conseils Régionaux

Le Conseil National a assisté aux différentes assemblées générales ordinaires des Conseils Régionaux :

- Conseil Régional de Sfax - Kasserine-Sidi Bouzid le 05/12/2013
- Conseil Régional du Centre le 14/5/2014
- Conseil Régional de l'Ariana le 15/05/2014

Nous déplorons l'absentéisme des confrères à ces assemblées générales malgré tout l'effort fourni par les membres de leurs conseils régionaux respectifs

Conseil Régional de TUNIS

Le Conseil National a assisté à l'assemblée Ordinaire et à l'assemblée Elective du Conseil Régional de Tunis le 16/5/2014 qui s'est tenue à leur siège. Nous saisissons cette occasion pour féliciter le nouveau bureau élu et qui se compose comme suit :

Président	Oum El Khir Hamada
Vice-président	Mohamed Kamel Grassa
Secrétaire Général	Majed Turki
Trésorier	Housseem Boubaya
Assesseurs	Insaf Laatil Houda Rahmani Zeineb Ouahchi

2.5 Acquisition de nouveaux sièges des Conseils Régionaux

Le Conseil National, avec le concours des Conseils Régionaux a acquis deux nouveaux sièges à Béja et à Sfax et ce en continuité avec les décisions des bureaux qui nous ont précédé.

Par ailleurs, le Conseil National a entamé les procédures administratives pour régulariser la situation foncière du siège des Conseils Régionaux de Tunis et de l'Ariana

3/ Relation avec le Ministère de la Santé

3.1 Réunion avec les Ministres de la Santé

- Juin 2013 : Suite à la décision prise pour la création d'une nouvelle faculté de pharmacie, le Conseil National a demandé audience à Mr le Ministre de la Santé

Au cours de cet entretien, le Conseil National a exprimé son étonnement quant à cette décision prise sans concertation des structures ordinales. Le ministre nous a informé que cette nouvelle faculté se fera dans le but de désengorger la faculté de pharmacie de Monastir

- Réunion suite au déclassement des services hospitalo-universitaires de la pharmacie. Le Conseil National a provoqué 2 réunions avec le Ministre de la Santé qui ont abouti au reclassement de ces services
- Courriers adressés aux Ministres de la Santé

Plusieurs correspondances ont été adressées à Messieurs les Ministres de la Santé concernant les points suivants :

- * Reclassement des services hospitalo-universitaires de la pharmacie qui ont été déclassés
- * Courrier conjointement signé avec le syndicat des officinaux à propos des pratiques promotionnelles pratiquées par certains laboratoires
- * Courrier concernant la réglementation des dispositifs médicaux et des compléments alimentaires
- * Courrier à propos de la révision de l'arrêté ministériel du 17 juin 1991 relatif à la commission d'achat des médicaments et le décret N°555/19921 concernant la

composition du conseil d'administration de la Pharmacie Centrale afin d'inclure une représentation officielle du Conseil National

- * Courrier attirant l'attention de Mr le Ministre sur la nécessité du retour à l'octroi de l'arrêté ministériel pour l'exploitation de toute entreprise de grossiste répartiteur et même l'obligation à ce que tous les actionnaires soient des pharmaciens pour mieux contrôler ce secteur par le Conseil National. Cette demande a été faite suite aux différentes affaires de dérapage constatées (fuite de médicaments vers les pays voisins)

3.2 Réunions avec la Direction de la Pharmacie et du Médicament

Sept Réunions ont eu lieu avec la Direction de la Pharmacie et du Médicament dont 3 réunions dans le cadre de la commission mixte Conseil National - Syndicat des Pharmaciens d'Officine-Direction de la Pharmacie et du Médicament chargée de la révision du décret 92/93 relatif aux installations des officines. Les premières discussions ont porté sur le Numéris Clausus des pharmacies de nuit.

Il a été convenu d'instaurer 3 niveaux de Numéris Clausus pour les officines de catégorie B avec l'interdiction de créer des pharmacies dans les communes dont le nombre d'habitants est inférieur à 10.000

Les autres réunions ont porté sur les espaces de para pharmacie, en présence des représentants du Ministère du Commerce, du Ministère des Finances, de l'Inspection Pharmaceutique et du Conseil Supérieur de la Concurrence.

Il a été décidé de décréter un texte fixant la liste des produits vendus exclusivement en pharmacie : les dispositifs médicaux stériles, les compléments alimentaires soumis à une autorisation de mise à la consommation(AMC), certains produits de dermo-cosmétologie.

Les correspondances adressées à la Direction de la Pharmacie et du Médicament

- Exercice illégal de la pharmacie : Vente sur internet du GAVISCON
- Situation juridique des pharmacies fermées sans autorisation ministérielle
- Demande de la liste des produits soumis à l'AMC vendus exclusivement en Pharmacie
- Proposition concernant le projet de modification de l'arrêté ministériel régissant la composition de l'observatoire du médicament en remplaçant le pharmacien exerçant dans le secteur privé désigné par le ministre par un représentant du syndicat des officinaux
- Le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens a adressé à la Direction de la Pharmacie et du Médicament la liste des pharmaciens qui exercent et sont inscrits comme étant sans activité sur les listes d'attente

3.3 Relation avec la direction de l'inspection pharmaceutique

Les courriers adressés concernent principalement l'emplacement illégal des enseignes lumineuses et la situation des pharmaciens titulaires d'officines en Tunisie et vivant à l'étranger

Le Conseil National assure également le suivi des dossiers disciplinaires avec la direction de l'inspection pharmaceutique

3.4 Participation au dialogue Sociétal

Le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens a participé aux différentes réunions du dialogue Sociétal pour les politiques, stratégies et plan nationaux de Santé et ayant pour but l'élaboration et la mise en œuvre de réformes visant une meilleure performance, une réactivité du système de santé, une réduction de l'inégalité en Santé.

A ce titre, le Conseil National était présent aux travaux du comité de pilotage et aux différents ateliers traitant du financement des soins de santé, la complémentarité public-privé..

Le Conseil National soutient cette démarche participative.

3.5 Participation aux différentes commissions du Ministère de la Santé

Le Conseil National a participé aux travaux des commissions suivantes :

- Comité technique des spécialités pharmaceutiques chargé d'octroyer les AMM pour les spécialités médicamenteuses humaines fabriquées localement ou importées
- Commissions spécialisées (Cardiologie, dermatologie, endocrinologie, ophtalmologie, radiologie...)

Ces commissions siègent en vue d'étudier les dossiers de demandes d'AMM pour de nouvelles spécialités pharmaceutiques.

- Commission des laits et de l'alimentation infantile
- Comité Technique de biologie Médicale

Ce comité statue sur les demandes d'ouverture des LAM et de tous les sujets concernant la biologie.

Le Conseil National a participé à 5 réunions de ce comité au cours desquelles les sujets suivants ont été débattus :

- Validation des normes de fonctionnement des Laboratoires d'Analyses Médicales
- Validation du formulaire de demande de création d'un laboratoire
- Commission Procréation Médicalement Assistée (PMA) :

Le Conseil National a participé à deux réunions le 10/10/2013 et le 31/10/2013, l'ordre du jour de ces réunions était le décret N°2010-2227 du 14 septembre 2010 stipulant

l'exercice de la PMA à plein temps et avait pour objectif de surseoir à l'application du décret n°2010-2227 du 14 septembre 2010 en attendant sa modification.

➤ Observatoire du Médicament

Il est chargé du suivi de la disponibilité des médicaments et des produits stratégiques aussi bien pour le secteur privé que pour le secteur public.

➤ Commission Nationale des Médicaments Vétérinaires

Cette commission accorde les AMM pour les spécialités pharmaceutiques vétérinaires

➤ Commission Amendement et Modification de la loi du 18 Mars 1992 relative aux stupéfiants

Le Conseil National a assisté à plusieurs réunions groupant les ministères de la Santé, de la Justice et des droits de l'homme, de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire, de la jeunesse et du sport, des affaires sociales... les Ordres des médecins et des médecins dentistes ainsi que les associations et les structures en relation avec les problèmes des stupéfiants. Ces réunions ont abouti à l'élaboration d'un projet de loi qui a été présenté le 15 Mai 2014 au bureau national des Stupéfiants

➤ Observatoire National des drogues et des addictions

Le Conseil National a participé aux travaux de la commission instaurée par le Ministère de la Santé se rapportant à l'élaboration d'un décret portant création de l'Observatoire National des Drogues et des Addictions.

Remarque Générale : le Conseil National a toujours insisté sur la nécessité d'avoir une copie des PV des réunions afin d'assurer le suivi des décisions prises

4/ Officine

➤ Octobre 2013 : mise en application de la circulaire n° 23/2013 relative aux modalités de dispensation de certains médicaments psychotropes

Cette circulaire a fait suite à une demande de la profession formulée depuis plusieurs années. Le problème posé par la dispensation de ces médicaments a figuré parmi les thèmes traités lors des journées pharmaceutiques des conseils régionaux du centre et de Sfax-Sidi Bouzid-Kasserine et à l'issue desquelles nombres de recommandations ont été émises.

Son instauration a principalement pour objet :

- L'implication des médecins par l'instauration d'ordonnances bleues issues de carnets à souche
- La protection des pharmaciens dispensateurs contre les ordonnances falsifiées et de complaisance
- Une meilleure traçabilité de ces médicaments

➤ Assistanat en officine :

Le Conseil National a initié des rencontres avec les jeunes pharmaciens afin de discuter des problèmes rencontrés par les jeunes assistants lors de l'exercice de leur activité. Le statut de l'assistant et la situation matérielle de ce dernier étaient au centre des questions soulevées.

D'autre part, le Conseil National s'est entretenu avec le syndicat des pharmaciens d'officine pour étudier de près ce dossier.

Suite à ces discussions un communiqué de mise au point a été publié par le syndicat des officinaux le 22 janvier 2014. Ce communiqué apporte des précisions concernant la situation des assistants en officine en matière d'augmentation salariale annuelle et de l'ensemble des avantages auxquels ils ont droit tel que prévu dans la convention sectorielle des employés de la pharmacie

<http://spotn.org/actualites-et-circulaires-du-spot/46-communique-du-spot>

➤ La lutte contre l'exercice illégal de la pharmacie

L'enregistrement du caducée de l'officine à l'INNORPI a permis au Conseil National d'aller en justice contre les utilisateurs de cet emblème

En effet, le Conseil National a chargé les Conseils Régionaux du Centre, du Sud et du Nord-Ouest d'intenter des procès contre des commerces de parapharmacie respectivement à Sousse, Medenine et Jendouba.

5/ Répartition en gros

Le problème posé par le cahier de charges pour l'exploitation d'un dépôt de grossiste répartiteur était au cœur des discussions qui ont eu lieu entre le Président du Conseil National et le Président de la Chambre Syndicale des Grossistes Répartiteurs.

Effectivement, au cours d'une réunion avec la Direction de la Pharmacie et du Médicament et en présence d'un représentant du service juridique, il a été convenu d'ajouter deux articles dans le cahier des charges à savoir :

- Tous les actionnaires doivent être des pharmaciens
- Tous les actionnaires sont personnellement responsables devant la loi des dispositions ayant trait à leur activité.

6/ Pharmacie Hospitalière

Grace à l'abnégation et aux efforts consentis par nos consœurs et confrères Pharmaciens Hospitaliers et Phistes, la pharmacie hospitalière jadis considérée comme un maillon faible de la profession connaît un développement notable.

Malgré ces efforts, plusieurs insuffisances persistent :

- L'absence de texte juridique (la loi 73/55 ne mentionne pas le terme de pharmacien hospitalier.)
- L'existence d'insuffisance au niveau de la circulaire N°73-77 parue le 08/12/77
- Le manque de personnel, de locaux et de matériel (pas de normes)

- La consultation des pharmaciens hospitaliers et Phistes dans la prise de décisions
- La participation aux différentes commissions
- Plan de carrière

Le Conseil National a saisi officiellement les deux Ministres de la Santé des recommandations des assises de la pharmacie concernant la pharmacie hospitalière (21/04/2014) et nous avons constaté une prédisposition de la part du ministère à améliorer les conditions d'exercice. Dans ce sens plusieurs réunions ont eu lieu.

Au cours de cette année, nous notons avec satisfaction la bonne solidarité entre tous les confrères pharmaciens et une participation active au sein des différentes commissions où on a pu aborder :

- La spécialisation
- La dispensation journalière
- La stérilisation (ANCSEP)
- La cosmétologie
- Les dispositifs médicaux

7/ Biologie

Le Conseil National de l'ordre des pharmaciens a organisé plusieurs réunions ayant pour objet :

- La Révision de la loi du 11 juin 2002
- La Révision du code de déontologie pharmaceutique afin de mettre en place un code légal d'utilisation du web et d'éviter la publicité abusive et la concurrence déloyale
- Les Sites Internet

Vu la prolifération des Sites Internet relatifs aux laboratoires d'Analyses Médicales, le Conseil National a eu plusieurs contacts avec le Conseil de l'Ordre des Médecins afin d'étudier ce problème qui ne cesse de prendre de l'ampleur

8/ Relation Conseil National - Faculté de Pharmacie

Le représentant du Conseil National a participé activement à plusieurs réunions du Conseil scientifique de la Faculté de Pharmacie où il a présenté la vision et les points de vue de l'Ordre à propos de certains sujets touchant à la profession (le cursus des études pharmaceutiques, la nécessité d'associer le Conseil National et la Faculté aux travaux de la commission d'équivalence du Ministère de l'Enseignement Supérieur)

Le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens a soutenu les revendications des confrères hospitalo-universitaire concernant les augmentations salariales (inégalité entre les médecins HU et pharmaciens HU)

9/ Formation du personnel en officine

Formation des techniciens réparateurs

Dans le cadre de la convention signée entre Le Conseil National et l'agence de la formation des techniciens préparateurs en pharmacie. Cette formation est répartie comme suit :

- Centre de Tunis El Omrane
 - Techniciens préparateurs en pharmacie
 - 1^{ère} année : 118 2^{ème} année : 138
 - Techniciens préparateurs en Biologie
 - 1^{ère} année : 71 2^{ème} année : 80
- Centre de Sousse
 - Techniciens préparateurs en pharmacie
 - 2013 : 37
- Centre de Sfax
 - Techniciens préparateurs en pharmacie
 - 1^{ère} année : 57 2^{ème} année : 47

Le Centre de formation de Sfax a terminé la formation des aides préparateurs, la dernière promotion est de 20 admis.

Pratique des injections

Suite à la décision du Conseil National pour la décentralisation de cette formation. Les conseils régionaux du Centre et de Sfax-Kasserine-Sidi Bouzid ont organisé des cycles de formation pour l'obtention des «attestations à la pratique d'injection»

Tunis

1/04/012 : 39 5/06/013 : 33 0/1/013 : 6

Sousse

10/1/2013 : 22 06/05/2013 : 15

Sfax

27/11/2013 : 23

Formation des préparateurs à distance

Une formation à distance du personnel en vue de l'obtention du BTP(Brevet de Technicien Professionnel) a été lancée depuis le 19 janvier 2014.

Cette formation consiste à suivre des cours théoriques sur Internet et des séances présentielle le dimanche au Centre CFA d'El Omrane pour des travaux pratiques et complément des cours théoriques ainsi que l'évaluation.

Cette formation est diplômante et destinée au personnel exerçant et non diplômé

Formation Continue du personnel des officines

Une convention a été établie entre le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens, le Syndicat des pharmaciens d'officine de Tunisie et le Centre CFA d'El Omrane pour

organiser des séances de formation continue destinée au personnel de l'officine. Cette formation est payante.

10/ Autres activités

10.1 A l'échelle Nationale

➤ Rencontre avec Mr le Président de la République

Le Président de la République a invité le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens à une réunion de travail le 23 Avril 2014 au Palais présidentiel de Carthage. Au cours de cet entretien le Conseil National a souligné l'importance du rôle joué par le pharmacien dans le système de Santé.

Le Conseil National a également attiré l'attention sur la révision des textes de loi qui sont anachroniques avec la réalité et l'évolution de la profession. Un tableau général pour chaque secteur d'activité pharmaceutique, les problèmes rencontrés et les perspectives d'avenir a été présenté par le Conseil National.

Quant à la crise entre le Syndicat des Pharmaciens d'Officine de Tunisie et la CNAM pour le renouvellement de la convention sectorielle le Conseil National a affirmé son soutien au Syndicat des Officinaux.

➤ Participation à la 16^{ème} Journée de la Société des Sciences Pharmaceutiques de Tunisie (TUNIS 13-14 Février 2014)

Le Conseil National a assisté à cette journée dont les thèmes Centraux étaient : La Surveillance de la grossesse et les hépatites virales à transmission parentérale.

➤ Participation au 1^{er} Salon International de la Mère et de l'Enfant.

Le Conseil National a participé au 1^{er} Salon International de la mère et de l'enfant qui s'est déroulé du 7/02/2014 au 1^{er} /03/2014 à la foire internationale de Sfax.

Le salon comportait un volet scientifique et un volet commercial. Les thèmes développés touchant la Santé de la mère et de l'enfant avaient pour objectif de vulgariser certaines données médicales importantes au large public.

Le Conseil Régional Sfax Sidi Bouzid Kasserine a animé au cours du forum scientifique de ce salon une conférence ayant pour thème «le suivi biologique de la Grossesse »

➤ 8^{ème} congrès de l'étudiant en pharmacie (25, 26 et 27 Octobre 2013) : ATEP

Le Conseil National a participé du 25/10/2013 au 27 /10/ 2013 au 8^{ème} congrès de l'Etudiant en Pharmacie organisé par l'ATEP et réunissant les étudiants, les internes en Pharmacie et les différents professionnels du domaine pharmaceutique en Tunisie. Le thème principal abordé a porté sur «l'interopérabilité»

➤ Amicale des pharmaciens diplômés de la Faculté de Pharmacie de Monastir : Forum de troisième cycle Universitaire pharmaceutique 3CUP

L'Amicale des Pharmaciens diplômés de la Faculté de Pharmacie de Monastir, en collaboration avec le Conseil National, la Faculté de Pharmacie de Monastir, l'Association Tunisienne des Jeunes Pharmaciens et l'Association Tunisienne des Etudiants en Pharmacie a organisé le premier forum du troisième cycle universitaire Pharmaceutique 3CUP les 4 et 5 Avril 2014 à la Faculté de Pharmacie de Monastir. Ce forum a mobilisé une grande assistance et a suscité un grand intérêt auprès des étudiants et de tous les participants.

➤ STBC 2014 : 15-16-17 mai 2014

Au cours de ces journées, plusieurs thèmes ont été abordés touchant à la Biochimie, l'hématologie, la microbiologie, la Toxicologie...

➤ Journée Mondiale du Diabète

A l'occasion de la journée mondiale du diabète, le Conseil National en collaboration avec les Laboratoires SANOFI a organisé le 14 Novembre 2013, la 2^{ème} édition de la journée portes ouvertes de sensibilisation et de dépistage de cette maladie.

C'est ainsi que la Maison du Pharmacien et les sièges des Conseils Régionaux ont ouvert leurs locaux au grand public.

Le Conseil Régional du Sud a choisi de délocaliser cette manifestation à Gafsa en l'organisant sur une place publique.

Lors de l'évaluation de cette journée avec les Conseils Régionaux, ces derniers ont attiré l'attention sur les défaillances au niveau de la logistique. Des améliorations s'imposent afin d'atteindre l'objectif qui consiste à mettre en avant le rôle du pharmacien dans la prévention et l'éducation thérapeutique du malade.

10.2 A l'échelle Internationale

➤ CIOPF : Conférence Internationale des Ordres des Pharmaciens Francophones.

Le Président du Conseil National a participé à la conférence annuelle de la CIOPF qui s'est déroulée à Paris le 23 Novembre 2013, le thème traité était la formation continue à distance. Le Président de l'Ordre a exprimé sa volonté de signer un contrat cadre avec la CIOPF pour permettre aux confrères une accessibilité à cette formation.

D'autre part les participants ont échangé leurs expériences régionales dans le domaine disciplinaire.

Nous rappelons que le Conseil National est signataire de la charte francophone pour la lutte contre les médicaments falsifiés

➤ IOPA : Inter-ordre des Pharmaciens Africains

L'IOPA est une association regroupant les Ordres Professionnels de Pharmaciens d'Afrique dont l'un des objectifs principaux est le renforcement de l'intégration et l'appui des autorités de ses différents pays pour l'amélioration de la santé des populations.

Le Président de l'IOPA Mr Jean Paré a émis son souhait de voir la Tunisie adhérer à cet inter ordre Africain et ce suite à l'organisation du 1^{er} Congrès Arabo-africain organisé en Tunisie en février 2013. Le Conseil National lors d'une réunion officielle a décidé d'adhérer à cette association. Notre demande a été acceptée à l'unanimité lors de l'intersession de l'IOPA en juin 2013 à Marrakech. Cette adhésion constitue une opportunité d'ouverture sur le continent africain permettant ainsi des échanges d'expérience. C'est une première pour notre profession tout en espérant la consolider par des actions communes.

Le Conseil National a été sollicité pour organiser la 16^{ème} édition du forum pharmaceutique international qui aura lieu au mois de juin 2015

➤ L'UPA : Union des pharmaciens Arabes

Le Conseil National a attiré l'attention à maintes reprises lors des réunions d'Ifran et de Beyrouth sur la nécessité de revoir le fonctionnement de cette organisation pour une meilleure représentativité des pays membres ainsi qu'une transparence dans les élections avec des programmes clairs, professionnels en évitant les communiqués creux dénués de tout pragmatisme.

Le Conseil National a exprimé son attachement à cette organisation dont il est l'un des fondateurs et a invité tous les membres ainsi que le bureau exécutif à une réunion exceptionnelle (extraordinaire) à Tunis début juin 2014. La réponse a été encore une fois négative.

➤ Journées Internationales de Biologie (JIB 2013) :

Les journées Internationales de Biologie se sont déroulées du 13 au 15 novembre 2013 au CNIT Paris la défense. 70 pays étaient représentés. 15,9% des participants étaient du Maghreb Arabe, 7882 visiteurs dont 1490 congressistes et 180 exposants,

11/ Faits Marquants

➤ Lancement du nouveau site web de l'Ordre : www.cnopt.tn

La création de ce nouveau site web fait suite non seulement à un besoin d'accompagnement de l'évolution de nos besoins en termes de diffusion de l'information mais aussi à l'ambition de promouvoir la profession vis-à-vis du grand public.

En effet ce site offre de nouvelles fonctionnalités notamment la séparation des espaces dédiés.

Ainsi, l'espace professionnel sécurisé grâce à un identifiant et mot de passe permet aux pharmaciens d'accéder à toutes les informations en rapport avec leur activité (alertes, retrait de lots, communiqués, offres d'emploi...)

De même un autre espace offre au public tous les renseignements utiles dont ils peuvent avoir besoin (pharmacies de garde, histoire de l'Ordre, présentation des différents secteurs d'activité...)

Notons que parmi les nouveautés présentées dans le nouveau site figure les déclarations de pharmacovigilance, de cosmétovigilance et de défauts de fabrication des médicaments . Le pharmacien se trouve ainsi impliqué dans la sécurité d'usage du médicament.

Le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens a confié la mise à jour et la maintenance de son site à 3 administrateurs

Nous vous informons par ailleurs que le Conseil de l'Ordre des Pharmaciens est devenu propriétaire du nom de domaine de son site web : www.cnopt.tn

➤ Enregistrement du logo et du caducée

Le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens a enregistré à l'INNORPI (Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle) son logo et le caducée de l'Officine. Ces deux marques sont désormais la propriété intellectuelle de l'Ordre. Ce monopole d'exploitation lui donne le droit de se défendre contre l'exercice illégal de la pharmacie.

➤ Le Haut Comité de la Formation Pharmaceutique Continue

Tous les bureaux du Conseil National qui nous ont précédés avaient comme objectif de structurer la formation continue.

Le bureau actuel, depuis son élection s'est attelé à concrétiser ce vœu.

Il a préparé en collaboration avec les Conseils Régionaux les textes réglementant le fonctionnement de ce Haut Comité. Ces textes ont été ensuite soumis à toutes les structures professionnelles ainsi qu'aux anciens Présidents du Conseil National pour les enrichir.

L'approbation définitive a eu lieu le 22 Février 2014 à Nabeul lors de la réunion élargie aux membres du Haut Comité.

➤ Projet d'extension du Siège de l'Ordre

Ce projet a pour ambition la construction d'une grande salle de réunion avec une capacité d'accueil de 250 à 300 personnes et des bureaux destinés à héberger les Conseils Régionaux de Tunis et de l'Ariana.

Un relevé topographique a été réalisé et les démarches administratives pour l'obtention du permis de bâtir devraient être entamées par le prochain bureau.

BILAN DE L'EXERCICE DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS 2011/2014

I / PROFESSIONNEL :

- ✓ Organisation des 1^{ère} Assises de la Pharmacie sous le thème «Etat actuel et perspectives de la Profession»
- ✓ Organisation du 1^{er} Congrès Arabo Africain de la Pharmacie sous le thème «Le Médicament de la Coopération à L'Intégration»
- ✓ Démarrage du nouveau Site de l'Ordre des Pharmaciens dans sa nouvelle version et acquisition du nom du domaine du Site du CNOPT
- ✓ Organisation du Forum de l'Emploi
- ✓ Enregistrement à l'INNORPI du caducée
- ✓ Enregistrement à l'INNORPI de l'emblème du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens
- ✓ Enregistrement à l'INNORPI de l'emblème du Haut Comité de la Formation Pharmaceutique Continue
- ✓ Elaboration du Règlement Intérieur du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens et des Conseils Régionaux
- ✓ Elaboration du Règlement de Fonctionnement du Haut Comité de la Formation Pharmaceutique Continue
- ✓ Election des membres de ce Haut Comité

II / DEFENSE DE LA PROFESSION :

- ✓ Trois Affaires en Justice à l'encontre des Espaces Parapharmacie (SOUSSE, JENDOUBA, MEDENINE)
- ✓ Deux affaires en cours à EL MOUROUJ et à TUNIS
- ✓ Elaboration en cours du décret fixant la liste des produits vendus exclusivement en Pharmacie.

III / ADMINISTRATIF :

- ✓ Régularisation du titre foncier du siège du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens.
- ✓ Acquisition des deux sièges régionaux à BEJA et SFAX
- ✓ Régularisation en cours du titre foncier du siège de l'Ordre Régional de TUNIS - ARIANA

IV - INTERNATIONAL :

- ✓ Adhésion du CNOPT à l'IOPA (Inter Ordre des Pharmaciens Africains) Juin 2013
- ✓ Election du CNOPT pour le poste du 1^{er} Vice-Président de l'IOPA à YAOUNDE - Juin 2014
- ✓ Election de la Tunisie comme pays organisateur de la 17^{ème} Edition du Forum Pharmaceutique International